



# Assemblée générale

Documents officiels

## Commission du désarmement

**302<sup>e</sup>** séance

Mardi 15 mars 2010, à 10 heures  
New York

*Président* : M. Towpik ..... (Pologne)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### Ouverture de la session

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la session d'organisation de 2010 de la Commission du désarmement.

### Projet d'ordre du jour provisoire de la session d'organisation de 2010 de la Commission du désarmement (A/CN.10/L.64)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Comme les années précédentes, la Commission se réunit aujourd'hui pour une courte séance afin d'examiner les questions d'organisation, notamment l'élection du Président et des autres membres du Bureau pour 2010.

En ce qui concerne les présidents des organes subsidiaires de la Commission, nous avons la chance d'avoir élu, à la session de 2009, M. Paolo Cuculi, de l'Italie, à la présidence du Groupe de travail I, et M. Johan Paschalis, de l'Afrique du Sud, à la présidence du Groupe de travail II.

Je rappelle aux délégations que, conformément à la décision 52/492 de l'Assemblée générale, en date du 8 septembre 1998, les présidents sont élus pour toute la durée du cycle triennal, ce qui implique une lourde responsabilité pour la présidence des délibérations des groupes de travail. Je suis convaincu que les présidents s'acquitteront avec succès de leurs fonctions.

J'appelle l'attention de la Commission sur l'ordre du jour provisoire de la présente session d'organisation, publié sous la cote A/CN.10/L.64. En l'absence d'observations, je considère que la Commission souhaite adopter l'ordre du jour.

*L'ordre du jour est adopté.*

### Élection du Président

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément au principe établi de roulement géographique, c'est au Groupe des États d'Afrique que revient l'honneur de présenter le candidat à la présidence de la Commission pour sa session de 2010. J'ai reçu du Président de ce groupe une note m'informant que le Groupe est parvenu à un accord sur son candidat à la présidence de la Commission pour sa session de 2010.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée équatoriale, Président du Groupe des États d'Afrique, pour qu'il annonce la nomination.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Avant de présenter le candidat du Groupe des États d'Afrique, je voudrais, au nom de votre groupe, vous présenter nos félicitations les plus sincères et vous dire toute notre appréciation pour la façon dont vous avez dirigé ces importants débats. Nous vous souhaitons un plein succès dans vos travaux que nous espérons fructueux.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Qu'il me soit permis de présenter le candidat du Groupe des États d'Afrique, S. E. M. Jean-Francis Régis Zinsou, Représentant permanent de la République du Bénin.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant permanent de la Guinée équatoriale d'avoir présenté la nomination de l'Ambassadeur Jean-Francis Régis Zinsou, Représentant permanent de la République du Bénin auprès de l'Organisation des Nations Unies, à la présidence de la Commission.

En l'absence d'objection, je considérerai que la Commission souhaite élire l'Ambassadeur Zinsou Président de la Commission du désarmement des Nations Unies par acclamation.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission et en mon nom propre, je félicite l'Ambassadeur Jean-Francis Régis Zinsou, Représentant permanent de la République du Bénin, d'avoir été élu à ces hautes fonctions. J'exprime une vue communément partagée lorsque je dis que nous attendons avec intérêt de bénéficier de sa riche expérience et de ses compétences diplomatiques. Nous lui souhaitons un plein succès dans l'exécution de ses nouvelles et importantes fonctions, et j'invite à présent l'Ambassadeur Zinsou à prendre place à la tribune.

*M. Zinsou (Bénin) assume la présidence.*

### Déclaration du Président

**Le Président** : D'emblée, je remercie les membres de la Commission de m'avoir élu à la présidence de la Commission du désarmement des Nations Unies et de m'avoir confié l'importante mission de présider cette session d'organisation. Je tiens également à vous remercier de vos paroles aimables et de vos vœux de succès. Je compte sur l'appui et la coopération de tous les États Membres pour atteindre les objectifs importants de la Commission.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je voudrais rendre un hommage bien mérité à l'Ambassadeur Andrzej Towpik, qui a présidé la session de fond de 2009, pour les conseils et l'impulsion qu'il a donnés à cette commission. Mes remerciements s'adressent également aux autres membres du Bureau pour leurs efforts courageux et inlassables dont j'ai été moi-même témoin, ayant été aussi membre de ce bureau. Enfin, je remercie les

délégations de l'esprit constructif et de la coopération dont elles ont fait preuve pendant la dernière année des travaux de la Commission.

Il n'est pas facile d'essayer de concilier les intérêts sur des questions qui touchent les aspects fondamentaux de la sécurité des États Membres. Nous avons accompli des progrès réels s'agissant d'un accord sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la présente session, et de l'élection des présidents des Groupes de travail I et II. Vous les connaissez; ils vous ont été présentés au début de cette séance.

J'invite aujourd'hui la Commission à se tourner vers l'avenir avec un esprit positif. Le programme international en matière de désarmement de 2010 comprend de nouveaux événements de grande importance, dont la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en mai. Le monde extérieur, la communauté des nations, attend beaucoup de ces événements. Il faut espérer que ce climat d'attente générale influera de manière positive sur les travaux de la Commission du désarmement en 2010 et contribuera à les orienter.

### Élection des autres membres du Bureau

**Le Président** : Comme pour le Président, les autres membres du Bureau sont aussi élus selon le principe établi de roulement géographique. Par conséquent, c'est au tour du Groupe des États d'Europe orientale de désigner le Rapporteur de la Commission pour la session de fond de 2010.

Je donne la parole à la représentante de l'Ukraine, au nom du Groupe des États d'Europe orientale, pour la désignation d'un candidat.

**M<sup>me</sup> Pokhval'ona** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je vous félicite, Monsieur le Président, pour votre élection. Au nom du Président du Groupe des États d'Europe orientale pour le mois de mars 2010, j'ai le plaisir d'annoncer que M<sup>me</sup> Lachezara Stoeva, deuxième Secrétaire de la Mission permanente de la République de Bulgarie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a été approuvée pour être la candidate du Groupe au poste de rapporteur de la Commission du désarmement pour 2010.

**Le Président** : Je remercie la représentante de l'Ukraine d'avoir proposé au nom de son groupe la candidature de M<sup>me</sup> Lachezara Stoeva au poste de

rapporteur de la Commission du désarmement pour sa session de 2010.

Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire M<sup>me</sup> Stoeva, de la Bulgarie, au poste de rapporteur de la Commission du désarmement pour sa session de fond de 2010.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : Je suggère que nous procédions maintenant à l'élection des vice-présidents. J'ai été informé de ce que les consultations se poursuivent au sein du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes sur les candidatures possibles aux postes de vice-président. Nous aborderons donc la question ultérieurement.

En ce qui concerne le candidat au poste de vice-président pour le Groupe des États d'Europe orientale, je voudrais informer la Commission que le Groupe a, à l'issue de consultations, choisi un candidat pour le poste de vice-président attribué à ce groupe.

Je donne donc encore une fois la parole à la représentante de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Pokhval'ona** (Ukraine) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir d'annoncer que le Groupe des États d'Europe orientale a choisi M. Attila Zimonyi, de la Hongrie, pour le poste de vice-président de la Commission.

**Le Président** : Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire par acclamation M. Attila Zimonyi, de la Hongrie, Vice-Président de la Commission.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : En ce qui concerne les candidats aux postes de vice-président du Groupe des États d'Asie, je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Faiq** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, avant de présenter les candidats du Groupe des États d'Asie, de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la Commission du désarmement. Je vous souhaite, ainsi qu'à tous les membres du Bureau, un plein succès. Ma reconnaissance va également à votre prédécesseur pour ses efforts.

Au nom du Président du Groupe des États d'Asie pour le mois de mars, j'ai le plaisir d'annoncer que le

Groupe a décidé de présenter les candidatures de M. Youn Jong kwon, de la République de Corée, et de M. Raphael Hermoso, des Philippines, aux postes de vice-président de la Commission.

**Le Président** : Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire par acclamation M. Youn Jong kwon, de la République de Corée, et M. Raphael Hermoso, des Philippines, Vice-Présidents de la Commission.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : En ce qui concerne les candidats aux postes de vice-président du Groupe des États d'Afrique, je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée équatoriale.

**M. Ndong Mba** (Guinée équatoriale) : J'ai la satisfaction et le plaisir d'annoncer que le Groupe des États d'Afrique a désigné M. Hassan Ramid Hassan, du Soudan, comme candidat du Groupe pour le poste de vice-président de la Commission.

Permettez-moi de saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour vous exprimer, au nom du Groupe des États d'Afrique, nos chaleureuses félicitations et nos vœux de plein succès dans l'accomplissement de cette noble tâche.

**Le Président** : Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire par acclamation M. Hassan Ramid Hassan, Vice-Président de la Commission.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : En ce qui concerne les candidats aux postes de vice-président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

**M. Laudi** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, je tiens d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à ce poste et à vous souhaiter un plein succès.

Au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, j'ai le plaisir d'annoncer, au nom du Président du Groupe pour ce mois-ci, que le Groupe a décidé de présenter les candidatures de M<sup>me</sup> Pennny Douti, de la Grèce, et de M. Juan Ignacio Morro, de l'Espagne, aux postes de vice-président de la Commission.

**Le Président** : Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite élire par acclamation M<sup>me</sup> Pennny Douti, de la Grèce, et M. Juan Ignacio Morro, de l'Espagne, Vice-Présidents de la Commission pour 2010.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : Je voudrais, au nom de la Commission, féliciter chaleureusement les membres du Bureau qui ont été élus et je leur souhaite un plein succès dans l'exercice de leurs fonctions. J'attends avec intérêt de travailler avec eux et avec tous les autres membres du Bureau.

#### **Examen du projet de résolution sur la Commission du désarmement présenté à la Première Commission à la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale**

**Le Président** : Comme les membres de la Commission le savent, l'Assemblée générale a adopté une résolution portant spécifiquement sur les travaux de la Commission. Par souci de clarté, et pour l'information des membres de la Commission, je voudrais me référer à cette résolution, c'est-à-dire la résolution 64/65, intitulée « Rapport de la Commission du désarmement », qui a été adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 2009 au titre du point 98 b) de l'ordre du jour. Les paragraphes pertinents de la résolution, à savoir, les paragraphes 7 et 8, se lisent comme suit :

« [L'Assemblée générale] recommande que la Commission du désarmement continue d'examiner à sa session de fond de 2010 les questions suivantes :

a) Recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires;

b) Éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième décennie du désarmement;

c) Mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques. Ce point sera examiné lorsque les éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième décennie du désarmement auront été définis, de préférence d'ici à 2010 et, de toute façon, en 2011 au plus tard;

« Prie la Commission du désarmement de se réunir en 2010 pendant trois semaines au plus, à savoir du 29 mars au 16 avril, et de lui présenter un rapport de fond à sa soixante-cinquième session. »

Je viens de présenter les grandes lignes de la résolution qui contient le mandat des travaux à venir de la Commission du désarmement.

Je donne maintenant la parole aux délégations qui souhaitent faire des déclarations ou des observations.

**M. Morro** (Espagne) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de l'Union européenne.

Je voudrais d'abord exprimer nos remerciements les plus sincères à l'Ambassadeur Andrzej Towpik, Président sortant de la Commission du désarmement, pour le travail accompli durant la session de l'année écoulée. Nous souhaitons également vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection. Nous sommes convaincus que sous votre direction avisée, les travaux de la Commission seront revitalisés au cours de la présente session. Qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de saisir la présente occasion pour vous assurer du plein appui de l'Union européenne et de notre volonté de travailler en étroite coopération avec vous pour que nos délibérations aboutissent à des résultats satisfaisants. Nous félicitons également les vice-présidents et le rapporteur qui viennent d'être élus. Nous leur souhaitons un plein succès dans leurs travaux.

L'Union européenne tient à souligner l'importance du mandat confié à la Commission du désarmement en tant qu'organe délibérant au sein du dispositif multilatéral de désarmement des Nations Unies qui permet de traiter de questions précises de désarmement et de non-prolifération et de faire des recommandations concrètes en la matière.

L'Union européenne apprécie le travail accompli au cours de l'année écoulée par les deux groupes de travail mis en place pour analyser tant les recommandations faites en vue de réaliser les objectifs du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires, que les éléments d'un projet de déclaration faisant des années 2010 la quatrième décennie du désarmement. Nous remercions les présidents de ces deux groupes de travail pour les efforts menés à ce jour pour faire avancer la quête d'un consensus.

L'Union européenne souhaite que la Commission du désarmement puisse bénéficier de la nouvelle dynamique qu'a connue le programme international en matière de non-prolifération, de désarmement et de maîtrise des armements. Nous avons bon espoir que les initiatives qui seront prises au cours des prochains mois donneront des résultats positifs qui permettront de renforcer le régime international de non-prolifération nucléaire et d'avancer vers un désarmement général et complet. L'Union européenne est prête à prendre une participation active à ce processus et s'engage à œuvrer à la réalisation de ces objectifs.

Encore une fois, Monsieur le Président, nous vous assurons du plein appui des États membres de l'Union européenne et de tous nos vœux de succès dans votre travail.

**M. Ruddyard** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord, au nom du Mouvement des pays non alignés, à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de cette importante session de la Commission du désarmement. Nous sommes convaincus que sous votre direction compétente, la présente session aboutira à des résultats tangibles qui répondront au mandat critique confié à la Commission par l'Assemblée générale. Le Mouvement des pays non alignés félicite également les autres membres du Bureau et les présidents des Groupes de travail pour leur élection.

Comme nous le savons tous, au cours de la présente session, nous allons poursuivre le débat de la session précédente, tant au sein du Groupe de travail I qu'au sein du Groupe de travail II. Nous croyons que la dynamique engendrée par les sessions précédentes devrait nous aider à réaliser le mandat confié à la Commission par l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que, commencée sur ces bases positives, la présente session sera l'un des moments importants sur la voie de la réalisation de ces objectifs.

Qu'il me soit permis enfin de réitérer la volonté du Mouvement des pays non alignés de continuer à œuvrer de manière active et constructive avec vous, Monsieur le Président, avec les présidents des Groupes de travail avec l'ensemble des États Membres au cours de la présente session de la Commission du désarmement dans le cadre de la responsabilité que nous avons vis-à-vis de la communauté internationale de poursuivre nos efforts en vue de parvenir à des solutions communes pour la paix et la sécurité internationales.

### **Projet d'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2010 de la Commission du désarmement (A/CN.10/L.63)**

**Le Président** : Puis-je considérer que la Commission souhaite prendre note du projet d'ordre du jour provisoire de la session de fond de 2010, publié sous la cote A/CN.10/L.63?

*Il en est ainsi décidé.*

### **Questions d'organisation**

**Le Président** : La Commission du désarmement des Nations Unies est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale qui se réunit annuellement. Ses sessions sont financées à partir du budget ordinaire et ne nécessitent pas de financement supplémentaire. En outre, conformément à la décision 52/492 de 1998, les sessions de fond annuelles de la Commission doivent durer trois semaines. Par conséquent, pendant la session de 2010, la Commission travaillera selon sa pratique habituelle, c'est-à-dire une session de trois semaines pleines.

Comme il est indiqué dans le rapport de la Commission de l'année dernière, la session de fond de la Commission pour 2010 aura lieu du 29 mars au 16 avril. Je précise que ces dates ont été choisies en fonction du calendrier du désarmement pour le mois à venir, en particulier de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010, qui aura lieu immédiatement après la session de fond de la Commission du désarmement. Les délégations sont priées de bien vouloir prendre note de ces dates. En l'absence d'observations, il en sera ainsi décidé.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** : Je note que, conformément à la pratique établie, toutes les questions d'organisation doivent être closes à la session d'organisation de la Commission du désarmement. Je prie la Commission de noter que nous n'avons pas encore réglé la question de l'élection des vice-présidents restants du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, les membres de ce groupe n'étant pas encore parvenus à un accord sur leurs candidats respectifs. Je les engage à le faire dès que possible. Par conséquent, il sera peut-être souhaitable que la Commission mette un terme à la présente session d'organisation et laisse au Bureau et aux délégations le temps de poursuivre les

consultations sur cette question et reprenne l'examen de celle-ci au moment opportun.

Je voudrais, avant de terminer, prier instamment les États Membres qui souhaiteraient prendre la parole au cours du débat général, de s'inscrire sur la liste des orateurs aussi tôt que possible, en tout état de cause, le lundi 29 mars à 18 heures au plus tard. Qu'ils veillent également à communiquer au Secrétariat aussi tôt que possible les informations nécessaires s'ils souhaitent être inscrits sur la liste des participants. La date limite

pour l'inscription sur la liste des participants est fixée au 31 mars.

S'il n'y a pas d'autres questions urgentes à aborder, je considérerai que la Commission du désarmement souhaite clore à cette étape sa session d'organisation de 2010, et régler les questions d'organisation encore en suspens à une date ultérieure.

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 16 h 5.*